

Bachelor of Science en sciences pharmaceutiques

Première année propédeutique

(en vigueur depuis la rentrée académique 2020-2021)

Modules / enseignements	Périodes hebdo. / semestr.	Semestre	ECTS par module/ enseignement	Enseignant-e-s	Intervenant-e-s	Mode d'évaluation
Module de chimie I			6 ECTS			
Chimie générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. B. Therrien	Assist.	Ecrit, 1 heure*
Chimie organique I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. R. Deschenaux	Assist.	Ecrit, 1 heure*
Module de chimie II			12 ECTS			
Chimie organique II + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. R. Deschenaux	Assist.	Ecrit, 1 heure
Chimie analytique + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. S. Von Reuss	Assist.	Ecrit, 1 heure
TP de chimie (pharmaciens)	14 j	P	6	Prof. B. Therrien	Assist.	CC (non noté)
Module propédeutique I			15 ECTS			
Des molécules aux cellules	4	A	6	Prof. J. Vermeer	Prof. F. Kessler et Dr P. Longoni	Ecrit, 2 heures
Physique générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. T. Südmeyer	Assist.	Ecrit, 1 heure
Mathématiques générales + Exercices	2	A	3	Prof. M. Zuber		Ecrit, 1 heure
Introduction à la statistique + Exercices	2	A	3	Prof. M. Zuber		Ecrit, 1 heure
Module propédeutique II			15 ECTS			
Botanique systématique pharmaceutique I et II	2	A et P	6	Dr J. Kissling		Ecrit, 2 heures
TP Botanique pharmaceutique	2	P	3	Dr J. Kissling	Assist.	CC (non noté)*
Génétique médicale	2	P	3	Prof. G. Roeder		Ecrit, 1 heure
Informatique (pour pharmaciens)	2	P	3	Prof. M. Bouzelboudjen	Dr F. Kimmeier	CC (non noté)*
Module de sciences pharmaceutiques			12 ECTS			
Sciences pharmaceutiques I	4 + 2	A	6	EPSO - Lausanne (N.N.)		Ecrit, 4 heures
Sciences pharmaceutiques II	4 + 2	P	6	EPSO - Lausanne (Prof. E. Allémann)		Ecrit, 4 heures
Total ECTS 1ère année en sciences pharmaceutiques			60 ECTS			

Bachelor of Science en sciences pharmaceutiques

Première année propédeutique

(en vigueur depuis la rentrée académique 2020-2021)

Abréviations et notes

assist. = assistant-e-s

A = semestre d'automne

P = semestre de printemps

TP = travaux pratiques

CC (non noté) = contrôle continu non noté, selon modalités fixées dans le descriptif de l'enseignement

CC (noté) = contrôle continu noté, selon modalités fixées dans le descriptif de l'enseignement

*Dispositions transitoires

Les étudiant-e-s ayant débuté la formation en 2019-2020 et n'ayant pas acquis les enseignements dont la modalité d'évaluation a changé, peuvent choisir d'être réévalué-e-s sur l'ancienne matière (2019-2020) ou resuivre l'enseignement (nouvelle inscription impérative) et être évalué-e-s sur la nouvelle matière. Toutefois, ceci sera considéré comme une deuxième tentative et seul le meilleur résultat sera considéré.

Renseignements

Le responsable de cursus: Prof. **B. Therrien** (bruno.therrien@unine.ch)

Pour toute précision réglementaire, consulter le site de la FS, www.unine.ch/sciences (voir le règlement d'études et d'examens ainsi qu'un résumé explicitant les points importants) ou le secrétariat de la Faculté.